

# Budget 2023

## Des projets et un équilibre maintenu

Voté durant le Conseil Municipal du 26 janvier dernier, le budget proposé pour 2023 est équilibré en recettes et en dépenses pour un montant total de 14 034 191 €. Voyons ensemble comment sont réparties les dépenses pour cette année.

**28 ANS** C'est le nombre d'années consécutives qui ont vu le taux d'imposition rester le même. Cette année encore, il a été voté sans l'augmenter.

### Quelles sont les dépenses ?

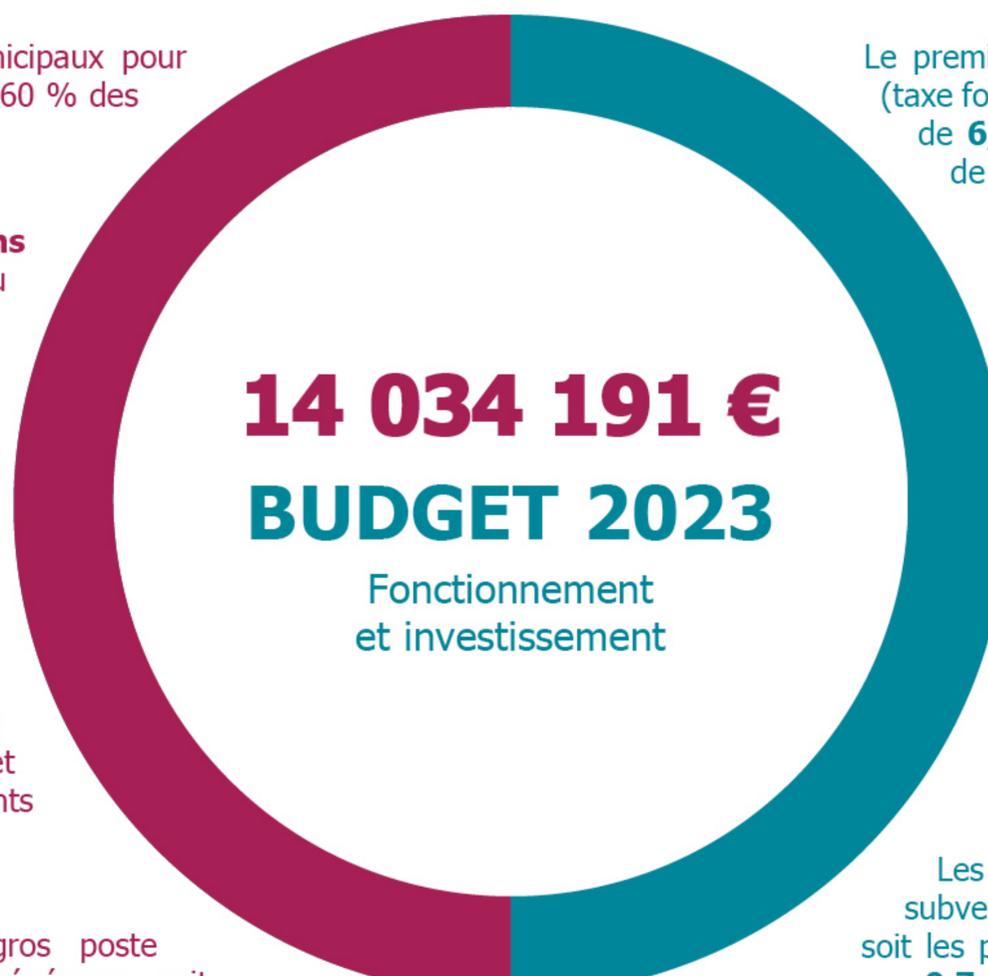
La rémunération des personnels municipaux pour un total de **7,2 millions** d'euros, soit 60 % des dépenses de fonctionnement.

Les charges générales avec **3,9 millions** d'euros correspondent à 30 % du budget fonctionnement. Dans ce total, l'électricité et le chauffage représentent presque **1 million** d'euros de dépense.

Le reste des dépenses constitue notre autofinancement pour nos investissements.

La ville va investir **5,1 millions** d'euros dans les grosses opérations et **400 000 €** dans les investissements courants.

Les écoles représentent le plus gros poste de dépenses après les services généraux, soit **2,7 millions** d'euros.



### QUELS SONT LES PROJETS ?



#### Au Logis :

Une ferme pédagogique sera installée dans le jardin. Création d'une résidence d'artistes.



#### Au cimetière :

Aménagement d'un espace pour les cavurnes. Poursuite de la végétalisation.



Poursuite de la mise à jour du matériel informatique et numérique dans les écoles.



Rénovations: Centre Technique Municipal. Centre Culturel Voltaire



Renouvellement des équipements sportifs stades Laudou et Blériot

### Et les recettes ?

Le premier poste concerne évidemment les impôts (taxe foncière,..) et taxes diverses, pour un montant de **6,2 millions** d'euros soit près de la moitié de nos recettes.

À cela s'ajoutent les **2,5 millions** d'euros de dotation de la Métropole, suite principalement au transfert de l'ancienne taxe professionnelle.

Les dotations de l'État restent stables depuis quelques années aux environs de **1,5 million** d'euros.

La CAF verse **450 000 €** à la ville pour le fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance et les accueils de loisirs.

Les autres recettes concernent soit les subventions liées aux projets d'investissement, soit les produits des services payés par les usagers pour **0,7 million** d'euros.



Suite de l'installation de la vidéoprotection.



Réalisation d'un parc urbain.



Réflexion sur les travaux à l'école Rousseau.



Économies d'énergie, suivi de la consommation et optimisation dans l'usage des bâtiments.

### ÉNERGIE ET INFLATION

La ville a dû faire face à l'explosion des charges énergétiques et à l'inflation qui pèsent sur l'ensemble des matières premières et des fournitures nécessaires à la collectivité. L'électricité montre une hausse de 62% tandis que la dépense de chauffage bondit de 128% par rapport au Budget Primitif 2022, soit une hausse de 127 000 € pour l'électricité et 322 000€ pour le chauffage. Un suivi énergétique sera réalisé dans les bâtiments municipaux afin d'envisager les pistes d'économies.

### RETOMBÉES DE LA FIBRE OPTIQUE

Depuis 2015, la commune investit chaque année dans la construction d'un réseau de fibre optique municipal qui lui appartient. Il relie progressivement les bâtiments communaux, les écoles, au serveur central de la mairie. Beaucoup de communications téléphoniques entre bâtiments sont ainsi internalisées et les abonnements Internet propres à chaque bâtiment disparaissent peu à peu. C'est globalement une réduction des dépenses de fonctionnement dans tout ce secteur.